

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE SECONDAIRE LA CALYPSO  
PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE  
DU 5 NOVEMBRE 2008

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'École secondaire La Calypso tenue au local 3040 de l'école, le cinq novembre deux mille huit à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Étaient présents :

M<sup>mes</sup> Lison Arcand  
Sylvette Caron  
Josée Gervais  
Sylvie Ouellet  
Violaine Perreault

M. Jean-Pierre Pelletier

Aussi présents :

M<sup>mes</sup> Andrée Roy                      directrice  
Francyne Dussault                directrice adjointe

Étaient absents :

M<sup>mes</sup> Claire Lavoie  
Véronique Magny  
Nathalie Roussil  
Annie Sayer  
Louise Talbot

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut débuter. Il est 19 h 40.

SALUTATIONS

Madame Andrée Roy souhaite la bienvenue aux personnes présentes et demande à chaque membre de se présenter.

ADOPTION DE L'ORDRE  
DU JOUR

Madame Andrée Roy fait la lecture de l'ordre du jour.

**CE-487-08** IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame  
Violaine Perreault,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est déposé.

ADOPTÉE

LECTURE ET ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 25 JUIN 2008

**CE-488-08** IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Lison  
Arcand,

QUE le procès-verbal soit adopté avec les  
modifications proposées.

ADOPTÉE

RESPONSABILITÉS  
DU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT

Un document intitulé « Formation commune des conseils  
d'établissement » est distribué. Les membres demandent des  
précisions sur la définition et la différence entre « adoption et  
approbation ».

PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS

Madame Roy propose d'agir en tant que présidente d'élections.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Roy informe les membres sur le rôle de la  
présidence. Madame Josée Gervais propose madame Louise  
Talbot. Madame Talbot étant absente, nous lui demanderons si elle  
accepte lors de la prochaine rencontre.

SUBSTITUT À LA PRÉSIDENTE

Madame Violaine Perreault propose madame Nathalie Roussil.  
Madame Roussil étant également absente, nous lui demanderons si  
elle accepte lors de la prochaine rencontre.

SECRÉTAIRE  
D'ASSEMBLÉE

Madame Andrée Roy propose madame Francyne Dussault.

**CE-489-08** IL EST RÉSOLU, à l'unanimité,

QUE madame Francyne Dussault soit nommée  
secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE

REPRÉSENTANT(E) AU  
COMITE DE PARENTS

À déterminer à la prochaine rencontre.

SUBSTITUT DU  
REPRÉSENTANT AU  
COMITÉ DE PARENTS

REPRÉSENTANTS DE LA  
COMMUNAUTÉ

Madame Andrée Roy informe les membres que deux sièges pour des représentants de la communauté sont disponibles. Elle contactera madame Micheline Letendre pour lui offrir un siège.

ADOPTION DES JOURS,  
DATES, HEURES ET LIEU DES  
RÉUNIONS.

Après examen du calendrier et en tenant compte des contraintes de chaque membre,

**CE-490-08** IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE les réunions du conseil d'établissement aient lieu les mercredis, à compter de 19 h 30 au local 3040 de l'École secondaire La Calypso :

10 décembre 2008

8 avril 2009

11 février 2009

6 mai 2009

11 mars 2009

3 juin 2009

ADOPTÉE

DÉNONCIATION  
D'INTÉRÊT (art. 70)

Madame Andrée Roy nous informe de l'utilité de la formule de dénonciation d'intérêt et demande aux membres de la compléter s'il y a lieu et de la remettre au prochain conseil d'établissement.

ADOPTION DES RÈGLES  
DE RÉGIE INTERNE

Madame Andrée Roy s'informe si les membres ont pris connaissance du document des règles de régie interne.

**CE-491-08** IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sylvie Ouellet,

QUE les règles de régie interne soient adoptées tel qu'elles sont déposées.

ADOPTÉE

PORTRAIT DE L'ÉCOLE  
SECONDAIRE LA CALYPSO

Mesdames Andrée Roy et Francyne Dussault font la présentation du document traçant le portrait de l'école.

INTERVENTION DE  
L'ASSEMBLÉE

Aucune intervention.

INFORMATION ET  
CORRESPONDANCE

Aucune

AUTRES SUJETS

Frais de gardiennage : frais encourus, maximum 15 \$.

ÉVALUATION ET LEVÉE  
DE L'ASSEMBLÉE

**CE-492-08** IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame  
Sylvie Ouellet,

QUE l'assemblée soit levée. Il est 21 h 7.

ADOPTÉE

---

Présidente

---

Francyne Dussault  
Secrétaire